

## APPEL À UNE ACTION ÉCLAIR!



Bonjour à toutes et à tous,

Le ROC 03 vous invite à participer à une action éclair : vous joindre à la campagne initiée par la CTROC «*Pas de Cadre sans Convention*», et ce, d'ici vendredi en fin de journée. Vous pouvez participer en inscrivant votre organisme via le lien suivant : <https://cutt.ly/Wvo0MY3>

### **Rappel de la demande formulée par le ROC 03**

Plusieurs d'entre vous ont appris récemment l'application rétroactive d'une nouvelle reddition de comptes au PSOC. Selon ces nouvelles règles, certains organismes seraient pénalisés par l'application du nouveau cadre de gestion ministériel, alors que d'autres seraient désavantagés par le statu quo.

Sachant que cette année, le bilan financier dressera aussi un portrait peu représentatif de la réalité des organismes, le ROC 03 a demandé il y a quelques semaines au CIUSSS-CN d'appliquer une période transitoire d'un an permettant de produire un rapport financier respectant les anciennes ou les nouvelles règles selon ce qui est le plus facilitant. Cette demande a été acheminée au MSSS par le CIUSSS-CN. Nous en sommes à la mi-avril et le ROC 03 n'a encore reçu aucune réponse! Pourtant, nous continuons de penser que cette avenue aurait été au bénéfice de toutes les parties.

## **Pourquoi cette action éclair?**

Dans l'état actuel des choses, le ROC 03 croit que l'heure est à se faire entendre comme quoi une application rétroactive et mur à mur de nouvelles règles au PSOC, sans une communication adéquate aux organismes et sans égards aux écueils de son application, n'est pas acceptable. Notamment, rappelons que :

- Le CIUSSS-CN a informé les organismes concernés récemment que les nouvelles normes s'appliquaient de façon rétroactive au 1er avril 2020;
- La majorité des organismes doivent produire une reddition de comptes pour l'année se terminant le 31 mars 2021, selon des normes qu'ils ne connaissaient pas en début d'année financière;
- L'application de changements rétroactifs quant aux obligations des organismes dans le cadre du financement à la mission crée un précédent, alors que d'autres travaux de révision du PSOC sont prévus prochainement au MSSS.

Depuis quelques semaines, la CTROC a démarré la campagne «*Pas de Cadre sans Convention*» qui rencontre plusieurs de nos préoccupations. En l'absence de réponse envers le compromis que nous proposons, nous vous invitons à vous joindre à cette campagne qui demande au ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Lionel Carmant, la suspension de l'application du nouveau Cadre de gestion ministériel PSOC, le temps de s'entendre sur son application.

Pour appuyer la déclaration visitez le lien suivant : <https://cutt.ly/Wvo0MY3> Vous avez jusqu'à vendredi pour prendre part à l'action!

Une forte participation des organismes à cette campagne pourrait mener à une conclusion plus respectueuse des organismes communautaires quant aux problèmes pouvant découler d'une application rétroactive du nouveau Cadre de gestion PSOC, notamment pour la reddition de comptes, et d'autant plus en ce temps de pandémie.

Solidairement,

---

### ***L'Équipe du ROC 03***

5350, boul. Henri-Bourassa, suite 220

Québec, G1H 6Y8

Courriel : [info@roc03.com](mailto:info@roc03.com)

Tél.: 418.524.7111

[www.roc03.com](http://www.roc03.com)



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[YouTube](#)



[Site Internet](#)



[Adresse courriel](#)

---

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Regroupement des organismes communautaires de la région 03 · 1577, 3e avenue · Quebec, Qc G1L 2Y4 · Canada

